

La femme dans l'administration de la justice, au centre d'un séminaire maroco-espagnol à Madrid

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-11-2008 18:18:06

"La femme dans l'administration de la justice en Espagne et au Maroc" est le thème central d'un séminaire maroco-espagnol dont les travaux se sont ouverts jeudi à Madrid, à l'initiative des ministères de la justice des deux pays, en collaboration avec plusieurs partenaires.

Cette rencontre de deux jours, qui connaît la participation de magistrats et avocats des deux pays, s'inscrit dans le cadre du projet de coopération judiciaire bilatérale baptisé "Adl", visant le renforcement et la modernisation de l'administration de la justice du Maroc.

Deux tables rondes initiées à cette occasion, sont axées sur les politiques d'égalité des genres et de lutte contre la discrimination à l'égard des femmes, ainsi que sur un aperçu historique sur l'accès des femmes à des postes de responsabilité dans l'administration de la justice des deux pays.

La partie marocaine a exposé, dans ce contexte, les différentes étapes franchies sur la voie de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, adoptée par le Royaume comme choix stratégique dans la cadre de la consécration de l'Etat de droit, mettant en exergue la souscription du Maroc aux différentes conventions internationales en la matière et les amendements apportées à plusieurs lois en faveur de l'égalité des chances.

Les participantes marocaines ont donné à leurs homologues espagnoles une idée sur la place des femmes marocains dans l'administration de la justice où elles occupent désormais des postes de responsabilité de premier plan au sein notamment du Conseil supérieur de la magistrature ou des différents tribunaux.

Cette rencontre se penchera également sur les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes dans l'exercice de leur fonctions au sein de l'administration de la justice et sur la consolidation d'une participation équilibrée des femmes et des hommes aux métiers de la justice.

Lancé en 2005, le projet "Adl" ambitionne de contribuer au développement du système judiciaire marocain et à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des mécanismes de la coopération judiciaire Internationale.

Plusieurs institutions publiques espagnoles et marocaines participent à l'exécution et au financement de ce projet, notamment l'Agence Espagnole de Coopération Internationale, les ministères de la justice des deux pays, le Conseil générale du pouvoir judiciaire et le Centre des études Juridiques

(Espagne) ainsi que l'Institut Supérieur de la Magistrature.(

MAP